



FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 22-juil.-2014

Date de révision 04-nov.-2014

Numéro de révision 1

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit Liquid Alive® Odor Digester
Code du Produit 33601, 33605, 33632, 33655, 33695
Utilisation recommandée Nettoyant et digesteur

Adresse Fournisseur

ITW PRO BRANDS
805 E. Old 56 Highway
Olathe, KS 66061
TEL: 1 800 443-9536

Téléphone en cas d'urgence 800 535-5053 Infotrac

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Avertissement!

Aperçu des urgences

Irritant pour les yeux
Peut produire une réaction allergique

Aspect Blanc opaque

État physique Liquide.

Odeur Gamma neutre

Effets potentiels sur la santé

Voies majeures d'exposition

Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Toxicité aiguë

Yeux

Irritant pour les yeux.

Peau

Risque d'irritation. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées.

Inhalation

Peut irriter l'appareil respiratoire.

Ingestion

L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses.

Effets chroniques

Un contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles.

Conditions médicales aggravées

Troubles cutanés. Troubles respiratoires.

Danger pour l'environnement

Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
3-(p-anilino-phénylazo)benzenesulfonate de sodium	68081-81-2	1-5
1,2-Benzisothiazolin-3-one	2634-33-5	<0.1

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Inhalation	Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
Ingestion	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas d'exposition ou de malaises.
Avis aux médecins	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes prédisposées.
Protection pour les secouristes	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnelle.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Indice d'inflammabilité	Ininflammable.
Point d'éclair	Indéterminé.
Moyen d'extinction approprié	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité à un choc mécanique Aucune.

Sensibilité à une décharge statique Aucune.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

<u>NFPA</u>	Danger pour la santé 2	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques - Précautions individuelles X
<u>HMIS</u>	Danger pour la santé 2*	Inflammabilité 0	Danger physique 0	

*Indique un risque chronique pour la santé

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation.
Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Méthodes de confinement	Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Endiguer. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Enlever avec un absorbant inerte. Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Entreposage Conserver le récipient bien fermé. Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition Ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particulières à une région.

Mesures d'ordre technique Douches
Points de lavage des yeux
Systèmes d'aération

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du corps Porter des gants/des vêtements de protection

Protection respiratoire Si les limites d'exposition sont dépassées ou qu'une irritation est observée, un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA doit être porté. Un appareil respiratoire à pression positive et à adduction d'air peut être exigé pour des concentrations élevées du contaminant en suspension dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie en conformité avec les réglementations locales actuelles.

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Blanc opaque.	Odeur	Gamma neutre.
Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible.	État physique	Liquide
pH	7.7		
Point d'éclair	Pas d'information disponible.	Température d'auto-inflammation	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.	Point/intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F
Point/intervalle de fusion	Pas d'information disponible.	Limites d'inflammation dans l'air	Pas d'information disponible.
Densité	1.006	Solubilité dans l'eau	complètement soluble
Solubilité	Pas d'information disponible.	Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Donnée non disponible.	Densité gazeuse	> 1 (air = 1)
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	0.50%		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Produits incompatibles Oxydants forts. Acides forts. Bases fortes. Agents réducteurs.

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone Fumée Suie.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Informations sur le produit Le produit ne représente pas un danger de toxicité aiguë selon les informations connues ou fournies

Contact avec les yeux Irritant pour les yeux.

Contact avec la peau Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées.

Information sur les composants

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50
1,2-Benzisothiazolin-3-one	= 1020 mg/kg (Rat)	-	-

Toxicité chronique

Toxicité chronique Un contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles.

Cancérogénicité Aucun cancérogène connu n'est présent à plus de 0,1 %

Effets sur l'organe-cible Yeux. Peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

L'impact sur l'environnement de ce produit n'a pas été complètement étudié.

Nom Chimique	log Pow
1,2-Benzisothiazolin-3-one	1.3

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Ce produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

TDG Non réglementé

MEX Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA	Exempt
LIS	Exempt

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
 LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des États-Unis

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Risque d'échappement soudain de la pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée comme polluant conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit.

Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la proposition 65.

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit ne contient aucune substance réglementé par les règlements du droit de savoir

Règlements internationaux

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

D2B Matières toxiques



16. AUTRES INFORMATIONS

Préparé par	Bonne gestion des produits 23 British American Blvd. Latham, NY 12110 1 800 572-6501
Date d'émission	22-juil.-2014
Date de révision	04-nov.-2014
Note sur la révision	Modification à la composition

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche technique santé-sécurité